

Note BIO COM (76) 310 aux bureaux nationaux

c. c. aux membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X  
et M. Christensen DG VIII

REUNION DE LA COMMISSION DU 22 SEPTEMBRE 1976

432

1. - Pêche

La plus grande partie de la réunion de la Commission a été consacrée à établir, sur la base de rapports de M. Lardinois et de Sir Christopher Soames, une communication au Conseil sur la politique commune de la pêche (tant en ce qui concerne le régime intérieur que les rapports avec les pays tiers) dans la perspective d'une extension à 200 milles de la "zone économique" des Etats membres où s'appliquera le régime communautaire. Le principe de cette extension avait été retenu par les Chefs de Gouvernement à leur réunion de juillet dernier.

Le vice-président Soames et M. Lardinois ont tenu une conférence de presse à ce sujet. Une note P à ce sujet vous parviendra ce jour.

2. Lettre rectificative au Budget 1977

La Commission a arrêté les lignes directrices de la lettre rectificative au Budget 1977 : celle-ci comporte pour l'essentiel des ajustements aux prévisions de dépenses agricoles, ceci sans pour autant modifier de façon significative l'enveloppe globale prévue pour le FEOGA dans l'avant-projet de Budget proposé par la Commission en juillet dernier.

Nous vous donnerons plus de détails dès que le texte de cette lettre rectificative sera définitivement mis au point et transmis au Conseil - c'est-à-dire au début de la semaine prochaine.

3. Sucre ACP

La Commission a examiné les demandes présentées par certains pays ACP qui n'ont pas été en mesure d'honorer pour la campagne 1975/76 les engagements de livraisons souscrits au titre du protocole sucre de la Convention de Lomé. Ces demandes visent à la reconnaissance d'un cas de force majeure, tel que le prévoit le protocole, ce qui permet d'éviter la réduction des quotas attribués à ces pays pour la prochaine campagne. La Commission n'a pas achevé toutefois l'examen de ce dossier. Les pays concernés sont : la République Populaire du Congo, la République du Surinam, Fidji et la République d'Ouganda.

4. - Prévisions climatologiques

La Commission a décidé de s'occuper des prévisions climatologiques, sujet très actuel vu l'impact de la sécheresse de cette année dans de larges parties de la Communauté. La Commission réunira prochainement un groupe d'experts scientifiques de haut niveau pour élaborer un rapport sur la possibilité de développer des prévisions climatologiques à moyen terme et sur l'étude des facteurs responsables des récentes perturbations climatiques (voir IP 181).

./.

## 5. - Eau

La Commission a été saisie par le vice-président Scarascia Mugnozza d'une première communication concernant l'approvisionnement et les ressources en eaux. Elle a demandé aux membres de la Commission spécialement intéressés par cette question de poursuivre activement les travaux en la matière et de lui présenter une communication dans les meilleurs délais.

## 6. - Contrôle de sécurité d'Euratom

La Commission a arrêté dans sa forme définitive le règlement de la Commission portant application des dispositions sur le contrôle de sécurité d'Euratom. La rédaction de ce document tient compte des discussions qui ont eu lieu au COREPER sur la base du projet transmis en juillet au Conseil (la note P - 58 établie à cette occasion, reste valable). La Commission demandera au Conseil d'approuver ce règlement à temps pour que l'Accord de vérification, conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, puisse entrer en vigueur avant le 1er novembre 1976.

En dehors des points concernant la réunion de la Commission, le Porte-Parole a également fait les déclarations suivantes :

### - Commentaire de la Commission au sujet du plan Barre

"Les mesures de politique économique annoncées par le gouvernement français, constituent aux yeux de la Commission une contribution décisive au rétablissement des grands équilibres internes et externes de l'économie française et à l'amélioration de la situation de l'emploi.

Le gouvernement français en avait informé préalablement les gouvernements des autres Etats membres et la Commission, au cours du Conseil de l'économie et des finances qui s'est tenu lundi dernier à Bruxelles."

### - Création d'une organisation de marché européen de l'acier EUROFER

La Commission n'a pas été informée officiellement de la création par la sidérurgie communautaire de EUROFER. Elle se réserve par conséquent de préciser sa position dès qu'elle sera saisie des actes consacrant la constitution de EUROFER. Toutefois, il est évident que la Commission appréciera d'une façon favorable toute initiative au sein de la sidérurgie européenne qui ne consacre pas une division au sein de la sidérurgie même. De même, la Commission ne pourra qu'apprécier d'une façon favorable toute initiative aboutissant à lui donner un interlocuteur valable par la sidérurgie communautaire. Toute initiative de regroupement de la sidérurgie communautaire ne devra pas porter atteinte aux règles du traité CECA en matière d'ententes et concentrations. La Commission veille et veillera au respect de ces règles. Rappelons que les travaux au sein de la Commission sur la mise au point des mesures à adopter en cas de crise, dont les grandes lignes avaient été adoptées par la Commission à la fin du mois de juillet, se poursuivent actuellement. La Commission sera amenée à se prononcer définitivement à ce sujet dans les prochaines semaines.

### - Grèce

M. Papaligouras, ministre grec de la coordination et chargé des négociations avec la Communauté, sera reçu vendredi par le Président Ortoli ainsi que par le vice-président Soames. Il s'entretiendra également avec le vice-président Haferkamp et M. Lardinois.

Amitiés

B. OLIVI

